



COMMUNE
DE
PARBAYSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE 10 Décembre 2024

Nombre de Conseillers:
en exercice 11
Présents : 8
Pouvoirs :
Votants : 8

Le 10 décembre 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de **PARBAYSE**, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur la convocation de M. Nicolas LAPUYADE, Maire, affichée le 04 décembre 2024 et transmise par voie électronique le même jour, et sous la présidence de ce dernier.

PRESENTS : M. LAPUYADE Nicolas, Maire, M. BESINAU Mathieu, M. PINCK Mickaël, M. LIBSIG Olivier, Adjoint, M. LOPEZ Jean-Marc, Mme OUKABLI Hayate, M. PRUDENCE Nicolas, Mme PAPA Muriel.

ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

ABSENT EXCUSÉ : M. BULHOES Kévin, Mme ROCK Clémentine, Mme LACASSAGNE Laurie

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PINCK Mickaël

N° DL10122024-01 : VENTE TERRAIN ARTHEZ DE BÉARN

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune avait acheté des parcelles situées à Arthez-de-Béarn appartenant à la commune d'Abos en date du 25 novembre 2008.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE à l'unanimité**, de vendre les parcelles de terrain cadastrées E355 – E356 – E508 et E511 situées sur la Commune d'Arthez-de-Béarn à la SAFER au prix de **10 000€**.
- **PRECISE** que les parcelles à acquérir sont cadastrées de la façon suivante :

Section	N°	Lieudit	Surface en m2
E	355	Lou Turoun Dous Mourous – Arthez-de-Béarn	13 a 55 ca
E	356	Lou Turoun Dous Mourous - Arthez-de-Béarn	1 ha 65 a 75 ca
E	508	Argagnon - Arthez-de-Béarn	3 ha 63 a 60 ca
E	511	Argagnon - Arthez-de-Béarn	96 a 50 ca

- **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et formalités requises en vue de réaliser cette opération.

Fait à Parbayse, le 11/12/2024

Le Maire,
Nicolas LAPUYADE



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 11/12/2024
Mise en ligne sur le site internet le 11/12/2024